

# Dans le jeu de quilles

À l'instar de Minos, Eaque et Rhadamante, les sieurs Mercier, Gohon et Normand, juges infernaux, distribuèrent chaque année à leurs clients forcés des siècles de prison.

Leur état intestinal, leurs difficultés conjugales ou de plus impondérables circonstances déterminaient ces trois individus à estimer sévèrement les actes de leurs victimes. L'une d'elle s'est rebiffée, et l'autre jour : Pan ! Pan ! Pan ! puis le pistolet s'enraya.

D'où il appert que le conseil du philosophe Jésus était sage : « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés, ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés. »

D'où il appert aussi qu'il est préférable d'employer le revolver plutôt que les armes automatiques.

Par souci de ne pas exposer notre gérant à la vindicte des lois, je me garderai d'exposer mon opinion sur l'affaire, mais que penser d'une magistrature qui, dans l'espace de quelques jours, acquitte un assassin qui tue pour venger son « honneur outragé », envoie au bagne à perpétuité Marcel Dupré pour cambriolages, et ne donne qu'un mois de prison à un marchand de « lait spécial pour enfants » qui mettait 9 % d'eau dans sa marchandise ?

Et l'« honorable » M., Amy qui s'est quelque peu crotté dans le sang de Rigaudin ?

Et Pachot, et Benoit, et le juge Matifas ?

L'exécution du sieur Bayle, les coups de feu de la XIII<sup>e</sup> Chambre marquent le début d'une ère nouvelle, et ces actes ne doivent surprendre personne.

Et puisque leur « Justice » est en cause, voici une autre face

du problème : Lucien Lagrue a quinze ans et déjà il est valet de chambre chez Mlle de Villeneuve, à Versailles ; cette noble damoiselle l'a fait arrêter pour avoir chipé des sous dans les « réticules » des amies en visite ; ce petit misérable s'achetait ainsi des cigarettes et des friandises ! Quel vice, hein ?

On lui en fera goûter, des friandises, en maison de correction ! Mais si à vingt-deux ans, retour des Bat' d' Af', il revenait voir cette bonne demoiselle de Villeneuve, en seriez-vous tellement étonné ? Et le geste de garçon boucher Morice, tuant une vieille rentière, le comprenez-vous mieux à présent ? Et ne sentons-nous pas en tout ceci l'effet d'une Justice plus « naturelle » et même plus humaine que la « Vindicta sociale » ? Les coups de revolver sur les mauvais prêtres de Thémis, l'assassinat de la vieille rentière ne sont-ils pas semblables à ces dessins gravés dans les cavernes préhistoriques, où les premiers artistes ébauchaient l'expression de la beauté ? Ne sont-ils pas la maladroite et grossière esquisse d'une Justice que d'autres yeux verront planer beaucoup plus tard, dégagée de toutes morales intéressées ?

En attendant, chaque mois, des adolescents de dix-sept à vingt ans sont égorgés par la société : hier c'était Marcel Morice, demain ce sera Émile Combette.

Un déterminisme implacable les désigne non seulement depuis leur enfance, mais depuis des générations, mais ils ne sont pas plus coupables que ne l'étaient les jeunes Athéniens que le sort envoyait en Crète chaque année.

Je ne m'étonne pas, mais que non plus ne se récrie la société si l'individu en lutte pour la vie vole et assassine, alors que ladite société, qui a pour elle la Morale, la Science et la Force, trouve tout simple de voler non seulement notre effort, mais notre liberté, et enfin même de nous tuer.

[/Le Chien./]